



Supression des IJ par le medecin conseil invalidité catégorie 2 e

Par **claudio79**, le **13/06/2013** à **18:33**

Bonjourrnje vais essayer de me résumer, maladie de basedow récidive janvier 2012 , arret maladie , Juin 2012 opération ablation de la thyroide , découverte cancer carcicome papillaire , Aout, cure d iode radioactive , suivie prolongation arrêt, très grande fatigue, reprise en mi-temps thérapeutique en novembre, toujours en arret avec indemnités journalières compensatrices du salaire, début 03/2013 convocation chez le medecin conseil, Mr je considère que votre maladie et stabilisée suppression des IJ et préparation du dossier invalidité catégorie2, antécédant, bipolaire 2 hospitalisations 1988,1996, 2 opérations genou , ménisque,actuelement je travaille 17h30/semaine mais dur dur , plus confiance en moi , ect , le regard des autres, le stress, toujours très fatigué le matin.rnA votre avis, et je vous remercie de vos réponses, j ai bientôt 58 ans , puis-je stopper ma carriere, je suis Electricien, merci à tousrnClaude

Par **claudio79**, le **13/06/2013** à **18:35**

Merci à tous , j ai réellement besoin de savoir

Par **rossia**, le **18/06/2013** à **16:08**

Bonjour Claude,rnrnSi le médecin vous à stabilisé, vous serez en invalidité ce qui vous permettra de vous reposer.rnVous recevrez une pension d'invalidité.rnrnJe ne comprends pas,

vous travaillez encore ?
Cordialement